

Projet éducatif

Préambule

Familles Rurales est une association nationale de loi 1901 reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Elle est agréée et habilitée pour son champ d'action : Famille, Éducation, Conseil conjugal et familial, Jeunesse, Loisirs, Santé, Vie associative, Formation, Consommation.

Les Brimbelles peut intervenir sur ces différents champs d'action. Elle porte également les valeurs de la Fédération Nationale :

Entraide, Solidarité, Convivialité, Participation et Citoyenneté, Initiatives et Responsabilités.

Les Brimbelles souhaite :

- contribuer au développement individuel et à l'équilibre familial au travers d'actions collectives qui contribuent à dynamiser notre territoire rural,
- améliorer le quotidien des familles par la mise en place d'activités et de services qui leur correspondent,
- développer des actions intergénérationnelles,
- permettre l'accès à tous à nos activités, lutter contre l'isolement, soutenir les plus fragiles.

Orientations éducatives

L'association Familles Rurales Les Brimbelles souhaite répondre aux besoins des familles avec notamment la mise en place de structures d'accueil pour les enfants.

En 2020, 253 familles adhèrent à Les Brimbelles sur un territoire qui couvre 8 villages : Bonnevaux, Frasne, Vaux-et-Chantegrue et les 5 villages du SEVAD soit Bannans, Bouverans, Bulle, Dompierre-les-Tilleuls, La Rivière-Drugeon.

Les Brimbelles propose aux familles à ce jour des accueils :

- en micro-crèche à Frasne,
- en périscolaire à Frasne, La Rivière-Drugeon et à Vaux-et-Chantegrue,
- en loisirs avec l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires et les mercredis loisir à Frasne.

Les orientations éducatives se rapportent à 3 thèmes généraux pour ces 5 ans à venir

⋮

- Découvrir et pratiquer le vivre ensemble :

Accueillir les parents dans un souci d'écoute réciproque.

Veiller aux respects entre enfants, entre enfants et adultes et entre adultes.

Encourager le dialogue, la coopération et la tolérance.

Favoriser les liens intergénérationnels.

- Aider les enfants à grandir :

Prendre en compte les besoins et les rythmes des enfants.

Adapter les activités en fonction de chacun.

Veiller à la sécurité et à l'hygiène en responsabilisant les enfants.

Accompagner les enfants à connaître leurs droits mais aussi leurs devoirs.

- Développer la curiosité et l'ouverture au monde :

Sensibiliser et initier aux développements durables.

Favoriser le développement moteur, affectif, intellectuel et social.

Donner la possibilité aux enfants d'être acteur.

Dans la pratique :

Nous pourrons proposer des séjours dans le cadre des accueils loisirs ou hors accueil de loisir que ce soient pour les enfants de 6 à 12 ans ou les adolescents.

Afin de respecter nos orientations éducatives, les animateurs prendront part aux repas avec les enfants tant en accueil de loisirs, qu'en séjours ou encore en périscolaire lorsque la situation sanitaire le permet.

Notre mission est d'apporter les moyens nécessaires pour la détente, l'enrichissement et l'épanouissement de nos enfants.